

La Fondation « Droit animal, éthique et sciences » (LFDA), présidée par Louis Schweitzer, organise à l'automne 2023 un colloque sur la façon dont les jeunes conçoivent les relations entre l'homme et l'animal dans toutes leurs modalités. Ce colloque pourrait avoir lieu à l'UNESCO. Un projet de création de « Clubs LFDA-jeunesse vient de voir le jour, dans le but de susciter des débats entre jeunes eux-mêmes à ce sujet et de donner la parole à certains d'entre eux lors du colloque.

## Que pensent les lycéens des relations aux animaux ?

**Gilbert Faury et Philippe Lazar**

**Gilbert Faury** est membre du Bureau national de l'Association des professeurs de biologie et de géologie (APBG).

Le projet ici présenté est de créer quelques « Clubs LFDA-Jeunesse » au cours de l'année scolaire 2022-2023 puis de réunir en 2023 des délégations de ces Clubs aux fins de confronter leurs réflexions et de préparer une ou deux interventions de leur part au cours du colloque de l'automne 2023. L'Association des professeurs de biologie et de géologie (APBG) s'y intéresse fortement et a entrepris d'y sensibiliser ses adhérents. Certains d'entre eux lui ont déjà fait part de leur souhait de prendre part à sa réalisation. Le concours du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et divers partenariats seront sollicités.



ASSOCIATION DES PROFESSEURS  
DE BIOLOGIE ET GÉOLOGIE

### QU'EST-CE QU'UN TEL CLUB ?

Il s'agit d'un groupe de lycéens de seconde-première-terminale, se constituant sur la base de leur intérêt pour la question des relations homme-animal, choisissant des thèmes de réflexion à instruire et à approfondir au cours de l'année scolaire avec l'aide de certains de leurs enseignants et l'éventuel apport épisodique d'un ou deux consultants.

Tout repose sur l'intérêt que peut présenter ce projet aux yeux des enseignants les plus concernés, les professeurs de biologie et sans doute aussi les professeurs de philosophie. Mais d'autres disciplines peuvent aussi en être parties prenantes. L'idéal serait sans doute que deux professeurs d'un même lycée s'associent pour monter un tel Club dans leur établissement et qu'on parvienne ainsi à la création de plusieurs Clubs répartis sur l'ensemble des Académies. La mission de ces deux enseignants serait

de proposer à un certain nombre de lycéens volontaires de s'inscrire dans ce Club, qui se réunirait environ une douzaine de fois au cours de l'année 2022-2023, à des heures compatibles avec l'organisation du temps scolaire pour débattre de questions relevant de l'une ou plusieurs des grandes thématiques évoquées ci-après. Un tel Club pourrait comprendre de l'ordre de 10 à 20 membres, pas plus, pour que chaque élève puisse effectivement prendre la parole et participer au débat.



**La Fondation  
Droit Animal  
Éthique & Sciences**

## FONCTIONNEMENT D'UN CLUB

Enseignants et élèves choisiraient librement un à trois thèmes de réflexion à instruire au cours de l'année scolaire 2022-2023. Trois grandes problématiques pourraient contribuer à l'établissement de ce choix : mieux connaître les animaux, mieux les protéger, s'interroger sur la façon de les utiliser. Science, droit et éthique seraient ainsi au cœur de questions mises en débat.

- *Mieux connaître* : parentés et différences entre l'animal et l'homme ; intelligence, sensibilité, comportements.

- *Protéger* : « droits » des diverses catégories d'animaux, modalités de leur protection juridique et matérielle, nature des sanctions.
- *Utiliser* : modalités acceptables et inacceptables d'utilisation des animaux, bien-être animal.

Les débats au sein des Clubs devraient se dérouler dans un esprit « interconvictionnel », c'est-à-dire mettant en lumière les points d'accord et de désaccord dans un respect mutuel des convictions des uns et des autres, l'idée n'étant pas d'arriver nécessairement à un consensus. Chaque débat pourrait donner lieu à un bref compte rendu rédigé par un ou deux des participants, à charge pour le Club de décider du mode de diffusion, immédiat ou différé, à lui donner au sein de l'établissement.

Ceci permettrait aussi de préparer la participation de représentants du Club à la réunion nationale permettant de faire la synthèse des travaux des divers clubs et de préparer une ou plusieurs interventions des délégués des lycéens lors du Colloque de la LFDA à l'automne 2023. ☉